

Il est encore heureux que l'acuité de la maladie se soit révélée à cette occasion. Cela nous donne un certain temps pour y remédier. Nous nous efforcerons d'en faire l'usage le meilleur.

25 avril 1946.

P. S. — Je précise ce que j'ai dit au dernier C. C. J'étais et reste partisan de voter non au référendum, position sur laquelle

au C. C. du début d'avril le camarade Deschamps et moi-même nous étions seuls. Cette attitude me paraissait la plus claire, la plus commode à expliquer. Mais, étant donné que d'autres camarades préféraient marquer leur vote contre la Constitution par une déclaration politique sur le bulletin, je ne vois aucun inconvénient à m'entendre avec eux sur ce point puisqu'il n'y a pas de divergence sur l'analyse générale et la position politique à adopter.

Le sens du référendum dans la situation actuelle

par SODRAN (membre de la minorité du C. C. du P. C. I.)

1. Depuis la libération, la bourgeoisie est parvenue à liquider un certain nombre d'avantages acquis par le prolétariat (milices « patriotiques », comités de gestion). Elle est parvenue à battre en brèche chaque jour davantage le pouvoir d'achat des masses travailleuses, à leur imposer des sacrifices de plus en plus lourds, sans pour cela réussir à remettre sur pied son économie délabrée.

La caractéristique essentielle de la situation actuelle est que cette politique a été prise en charge par le Parti Socialiste, le Parti Communiste et la bureaucratie cégétiste. Les partis ouvriers traditionnels ont effectué une politique de conciliation de classes qui a pris la forme particulière, à la dernière étape, du tripartisme.

La possibilité de prise en charge des intérêts bourgeois par le P. S. et le P. C. et la C. G. T. repose fondamentalement sur la poussée des masses à gauche et sur la persistance de leur confiance en leurs directives traditionnelles ainsi que, bien entendu, sur la trahison de ces dernières.

À la tentative vaine d'instaurer une « démocratie progressive et sociale », l'histoire oppose le dilemme suivant : dictature bourgeoise ou dictature prolétarienne.

2. La bourgeoisie ne peut pas se satisfaire, en définitive, des services des partis ouvriers traités.

Le parti communiste, agent de la diplomatie soviétique, est un allié peu sûr et s'oppose notamment au « bloc occidental », grande pensée de la bourgeoisie.

Le parti socialiste, qui représente l'aspect pro-américain de la politique bourgeoise, risque de perdre d'une telle façon son influence, qu'il pourrait cesser d'être le pivot nécessaire à la continuation de la tentative actuelle.

À cela s'ajoute que la trahison des partis ouvriers ne constitue pas une assurance décisive contre une révolte des ouvriers et la croissance d'un mouvement révolutionnaire.

3. La fin politique de la bourgeoisie demeure donc l'instauration d'une dictature brisant les libertés ouvrières pour imposer un essai de redressement sur le dos des masses travailleuses.

Mais le capitalisme n'a pas encore la force de se livrer à cette politique à fond dans le moment présent.

La lutte politique demeure donc circonscrite pour elle, actuellement, au terrain parlementaire. L'opposition à la Constitution donne à la bourgeoisie l'occasion de compter et de regrouper ses forces.

Elle effectue cette politique tout en maintenant jusqu'à l'extrême limite une collaboration gouvernementale qui favorise encore la trahison des partis ouvriers, lui donne l'occasion d'exercer un chantage constant et, en définitive, jette le discrédit sur les partis ouvriers et même sur la « démocratie » en général.

Le maintien des ouvriers dans une attitude passive par les bureaucraties des partis ouvriers et des syndicats contribue encore à restreindre *présentement* la lutte au terrain constitutionnel et parlementaire.

4. L'offensive politique de la bourgeoisie vise à atteindre, à l'étape la plus prochaine, les objectifs suivants :

- a) la défaite des partis ouvriers au référendum,
- b) la résurrection du Sénat,
- c) surtout l'instauration d'un pouvoir présidentiel fort.

C'est sur cette base que s'effectue le rassemblement des partis bourgeois.

5. Mais qu'on le veuille ou non, la division de la France en deux camps socialement opposés, même à propos de cette Constitution bourgeoise, déclenche une crise politique que les « séances d'unanimité nationale » n'arrivent pas à masquer.

Cette crise politique ne pourra désormais aller qu'en s'approfondissant. À l'étape présente l'initiative est aux mains de la bourgeoisie. Désarmé par une direction qui s'arrête à un impossible stade « démocratique progressif », le prolétariat combat en retraite. Mais il n'est aucunement écrasé ; il n'a perdu aucune bataille essentielle.

6. La défaite des partis ouvriers au référendum, en l'absence d'un mouvement révolutionnaire, devant une offensive de la bourgeoisie sur ce terrain, serait une véritable défaite pour la classe ouvrière.

Elle signifierait l'instauration d'un pouvoir présidentiel fort, instrument légal fort commode entre les mains de la bourgeoisie pour préparer la dictature.

Toute autre serait la situation si l'on se trouvait en présence d'une poussée révolutionnaire des ouvriers s'exprimant à travers des comités et guidée par un parti communiste internationaliste reconnu, comme avant-garde.

Mais, actuellement, les forces se comptent, la bataille autour de la Constitution n'est qu'un prétexte pour une épreuve de force encore pacifique, prélude des luttes inévitables de demain.

7. Dans ces conditions, la tâche du P. C. I. est double :

- 1°) d'une part faire échec à la provocation bourgeoise,
- 2°) en même temps préparer au travers de l'agitation le passage du prolétariat à l'offensive.

Notre propagande doit s'axer sur les deux points essentiels suivants :

1°) Le rejet de la Constitution, même bourgeoise, qui est présentée par le P. S. et le P. C. serait un échec pour la classe ouvrière et une victoire pour la réaction et c'est l'unique raison pour laquelle nous vous appelons à voter « OUI ».

2°) L'adoption de cette Constitution, en effet, ne résoud aucun problème. Et cela pour les raisons suivantes :

a) Cette constitution est bourgeoise (droit de propriété, les institutions fondamentales bourgeoises demeurent : police, magistrature, bureaucratie gouvernementale).